

Compte rendu du CHSCT du 4 juin 2020

La réunion, en audioconférence, avait pour points à l'ordre du jour :

1-Multidirectionnel :

1-1 : Information sur les Plans de Reprise de l'Activité (PRA) des directions (ENFIP, DNID).

1-2 : budget : avis et vote recensement des besoins COVID des directions.

QD

1 PRESENTATION DES PRA : ENFIP

Le contexte : il n'y aura pas de stagiaires jusqu'en septembre. La présence sur site est de 10 à 15 personnes max. Le télétravail était privilégié, mais on insiste plus sur le présentiel. Les formateurs ne sont pas concernés.

La circulation dans les locaux a été organisée et des plans ont été fournis.

Hygiène et EPI : essuie-main papier installés dans tous les sanitaires, stock de masques (environ 1950 : sur la base de 2 masques/jour pour 15 jours pour 60 permanents). Dispositifs d'identification des bureaux qui ont été occupés dans la journée pour les personnels de ménage. Les distributeurs ont été en partie condamnés. Les espaces collectifs sont fermés et les portes sont maintenues ouvertes. L'espace fumeur a été réaménagé. L'étude sur la climatisation a été faite selon les directives ministérielles, la ventilation de l'air a été réglé en extraction. Le stockage courrier est organisé.

Restaurant fermé, compte tenu du faible volume de présence, livraison de panier repas (environ 4 personnes)
Fontaines à eau condamnées.

Les aménagements des salles de cours seront faits plus tard, ce n'est plus une priorité !

Les OS questionnent la direction sur le calcul sur la jauge ? Pour la CGT, cette étape est indispensable et doit pas être différé. Il est nécessaire d'anticiper cette évaluation pour avoir le temps de mettre en place un plan de prévention des risques. En tout état de cause, il faut faire l'analyse des espaces pour calculer le nombre possible de stagiaires, avant de les convoquer.

Intervention sur les plans nécessaires et quid de l'accueil des stagiaires ? Espace logistique, suite départ d'un agent non remplacé.

Les consignes ont été présentées. Après l'envoi doc PRA, il y a eu des échanges individuels avec chacun des agents. Le dossier est disponible également sur une plateforme dédiée.

Compte tenu de ces aménagements, la limitation de la présence à 50% n'est plus de mise. Dès le 8 juin, le retour en présentiel hors formateur sera la norme.

La formation des cadres C a été organisée en distanciel. Quelques difficultés d'accès aux supports informatiques ont été rapidement réglées. Il a été proposé par exemple que des stagiaires puissent accéder à des postes dans des services locaux de la DGFIP de leur département.

Même si cela ne concerne moins l'Enfip que la DRFiP, la CGT s'est inquiétée des conditions d'accueil dans les directions d'affectation. L'apprentissage d'un nouvel environnement professionnel oblige des échanges entre collègues pas toujours compatible avec la distanciation sociale. L'ISST explique que cette situation a déjà été envisagée avec d'autres directions. Par exemple, il est possible que le tuteur dispose d'un second écran déporté sur la poste de travail du stagiaire. De plus, lorsque la distanciation n'est pas possible, il faut simplement utiliser un masque.

DRFiP explique : il y a systématiquement un rappel des consignes ; un message spécifique aux CDS pour informer les tuteurs ; fourniture d'un complément de gel hydroalcoolique. A chaque échange de documents, il faut faire un nettoyage des mains avec le gel.

DNID :

A partir d'un document succinct, la Direction explique qu'actuellement il y a absence du public pour les ventes. Les seules organisées se font en ligne. Les biens en stock à Lyon ne sont pas mis en vente. La reprise des ventes en présentiel est prévue pour fin septembre. D'ici là, le guichet sera revu pour la sécurité des agents.

L'occupation actuellement du bureau collectif (4 postes de travail) se fait par rotation, avec une présence de 2 agents. Les autres restent en télétravail. Dans ce cas, pour les contacts, les agents utilisent leur téléphone personnel. Les OS demandent la fourniture d'équipement professionnel et l'organisation du transfert d'appel.

A ce stade, les OS reviennent sur l'absence à l'ordre du jour de la présentation du PRA de l'INSEE. Il est demandé au Président du CHSCT de se rapprocher du Directeur Régional pour organiser cette présentation.

2 BUDGET COVID

Lors du précédent comite le vote du budget avait réservé une enveloppe importante à la prévention du risque COVID. Il était convenu que les directions recensent leur besoin selon les orientations envisagées :

1. Achat de masques alternatifs pour tous les agents (livraison attendue plutôt semaine du 17 juin).
2. Hygiène : Distributeur de gel, à toutes les entrées, mais aussi à proximité des mopieurs et autres équipements partagés ; gel ; poubelles spécifiques à pédale ;
3. Séparation en plexiglas
4. Équipement des télétravailleurs (écran, souris et clavier)

Les échanges portent en particulier sur deux points :

- Le choix d'un distributeur plutôt sur pied pour éviter des difficultés d'installation à l'intérieur des locaux. L'Enfip a retenu un modèle dont les caractéristiques seront communiquées au CHSCT.
- Le télétravail : organisation et équipements
le CHSCT a prévu l'achat de périphériques, indispensables pour prévenir les risques liés à l'utilisation d'un ordinateur portable. La CGT rappelle que la situation de crise ne doit pas nous conduire à oublier la démarche de prévention de Troubles MusculoSquelettique (TMS) initiée depuis plusieurs années.
Des collègues douaniers expliquent qu'ils ont été amenés à récupérer des écrans dans leur service pour les utiliser en télétravail.
Le Douane nous informe qu'à l'occasion du prochain renouvellement de son parc informatique, le choix se portera sur des PC portables. La CGT pose alors la question des équipements périphériques à prévoir impérativement, car dans ce cas ce n'est plus dans l'urgence. Ces questions agacent fortement la direction. Le débat à poursuivre ...
Si le télétravail a été proposé en mode dégradé en raison de l'urgence, le retour à une situation normale est souhaité par les directions. Les problématiques des Risques Psycho-Sociaux doivent être également traitées. Ces points seront vus lors d'un prochain groupe de travail.

QUESTIONS DIVERSES

- Point clim : ISST sur la clim, sujet très fort, on ne pourra pas rester en l'état. Il n'y a pas une solution type. Le fonctionnement en continu et la puissance modérée possible de rafraîchir les locaux. Pour la CAE, mise en service la semaine prochaine, désinfection dès ce soir des bouches de soufflage (1000).
- Dircofi : site Vivier Merle 50% de présence cette semaine. Quid de l'information des agents et des aménagements des locaux ? Organisation du respect de la distanciation, lorsque les brigades Dircofi sont installées dans des locaux gérés par des DDFIP, respect des mesures spécifiques.
- De manière générale, les directions ne communiquent pas d'informations précises sur les circulations et la gestion des flux. Dans ce cadre, le médecin de prévention rappelle que s'il n'est pas possible dans les circulations d'avoir une distanciation, le port du masque est une solution. Pour les personnes vulnérables, en cas de retour, le port d'un masque chirurgical de type FFP2 suffisants ! La CGT a insisté sur ce point parce qu'antérieurement le port du masques hors FFP1 était annoncé pour protéger les autres ... Surprenant !
- Douane reprise des formations TPCI : celles-ci se feront sans contact physique, avec principales des rappels réglementaires et des exercices adaptés.

CONCLUSION : La faiblesse du contenu des PRA des directions et le temps insuffisant lors du précédent CHSCT a conduit les OS à rédiger par écrit des questions. La CGT a été à l'initiative d'une large majorité des 19 questions posées. Ces questions s'articulent autour de la démarche de prévention et l'organisation de la reprise. Les PRA doivent correspondre à ce qui est prescrit par les différents guides gouvernementaux et ministériels et annoncé par les messages des différentes directions générales. Il s'agit d'organiser l'occupation des locaux à partir du calcul de la jauge, de l'organisation des circulations dans les locaux, des adaptations du travail et des consignes données. Rien de neuf !

Il faut donc croire sur parole les directions sur la pertinence des mesures d'aménagement et d'organisation qui ne sont pas exposées de leur PRA.

N'oublions pas que la PRA de la DRFiP n'a pas encore été communiqué et que celle-ci s'est engagée le 14 mai à présenter l'analyse qui a permis d'établir la jauge et les plans de réaménagement de ses principaux services à un groupe de travail du CHSCT.

La CGT a indiqué que les remontées des services de la DRFiP montrent un décalage entre la réalité et les propos lénifiants qui nous sont servis. Ce qui est mis en œuvre ne satisfait pas les personnels ! Le PRA de la DRFiP doit être

examiné en CTL le 12 juin. La CGT y portera également ces questions, mais aussi celles des agents qui sont inquiets sur les réaménagements déjà réalisés ou à venir.

Le Directeur de la Douane a indiqué avoir besoin de temps pour répondre, les autres directions également. Un calendrier de rencontre en bilatérale sera établi dans les prochains jours. A ce stade, seule la Dircofi a communiqué une première série de réponses, avant la réunion du comité.

La CGT a dénoncé cette situation alors qu'on observe une reprise forte du présentiel. Les personnels doivent être consultés et associés aux mesures de prévention. Manifestement, c'est rarement le cas.

Lyon, le 8 juin 2020